

17th Feby.

Tuesday, 13th December, 1831.

Mardi, 13 Décembre 1831.

17 Févr.

Dr. Charles Norbert Perrault, called in; and examined:—

1. What was the state of the Privies at the Emigrant Hospital during last Summer; is there a drain to carry off the filth, or are they merely holes dug in the ground?—The Privies were in such a state that they could not, by any means, be annoying to the neighbours. There was no drain. We made use of moveable privies, which were regularly emptied two or three times a week. I cannot say at what hours that work was done.

2. Where were the dead put before interment; and, in cases of dissection, in what part of the Hospital were the operations performed?—A small building was erected in the middle of the yard, for receiving the dead bodies; and it was in that building that the *post mortem* examinations took place, during the fine weather.

3. Are you aware that the neighbourhood suffered any inconvenience from this Building?—I have no knowledge of the neighbours having been thereby incommoded.

4. Do you consider that the neighbourhood is in danger from contagion from the Hospital?—Certainly not.

5. What is the number of persons who were relieved at the Hospital last season; distinguishing between the in-door and out-door patients? What number of fever cases were received, distinguishing between contagious and other fevers?—I am by no means prepared to answer this question; not having about me the documents required for doing so.

Dr. Antoine G. Couillard, called in; and the questions put to Dr. Perrault having also been put to him, he answered:—

To the first. That the privies which at present exist in the middle of the Court-yard, have no outlet, and that persons who have been to them, have been affected by the same disorder as those who daily frequented them. I am of opinion that they ought to be filled up, or that a sufficient channel should be made to be easily drained.

To the second. The same as Dr. Perrault.

To the third. The same.

To the fourth. The same.

To the fifth. I cannot answer at the moment, but I will try my answer before the Committee to-morrow.

Dr. Joseph Morrin, called in; and the questions put to Dr. Perrault having also been put to him, he answered:—

To the first. Not having to take charge of the Hospital till the 1st of February next, I do not know in what state the privies were last Summer.

To the second. For the same reason, I do not know.

To the third. Same answer.

To the fourth—With ordinary precaution I should believe not.

To the fifth. To the first part of the question I cannot positively answer. As to the second part, there was several cases of both kinds, both contagious and common.

6. Do you consider that with proper ventilation there can exist any danger from contagion? Are the bed clothes and wearing apparel of Patients having contagious fever likely to communicate contagion? Are the evacuations of Patients, if not speedily removed, likely to communicate contagion?—To the first part of the question I answer that I do not believe there does; but as to the second, I believe that, combined with other causes, it might have that effect.

7. Are you of opinion that the Emigrant Hospital ought to be situate in a more airy place, and more isolated?—The situation in which it is placed is a proper one, if it be not too much overloaded with Patients. During last Summer I believe that the accumulation of the sick in the Hospital, was the sole ground of the complaints of the neighbours.

8. Do you think that it is expedient that the management of the said Hospital ought to be continued according to the intention of the last Act, and what alterations do you think would be necessary?—I am of opinion that the duties of the Commissioners and of the Medical attendants ought to be more distinctly defined.

9. Do you think that it is necessary to procure Sheets, Blankets, Shifts, and other articles, for the use of the Hospital?—My answers to the sixth, seventh, and eighth questions, will equally apply to the present one.

Le Dr. Charles Norbert Perrault a été appelé et examiné:

1. Dans quel état étaient les Latrines à l'Hôpital des Emigrés l'Été dernier; y a-t-il un Canal pour emporter les immondices, ou si ce sont simplement des trous creusés dans la terre?—Elles étaient dans un état qui ne pouvait en aucune manière être nuisible aux voisins. Il n'y avait point de Canal. Nous avons fait usage de Latrines portatives, qui étaient régulièrement vidées deux et trois fois par semaine. Je ne puis dire à quelle heure cet ouvrage était fait.

2. Où plaçait-on les morts avant l'enterrement; et dans les cas de dissection, dans quelle partie de l'Hôpital faisait-on ces opérations?—Il fut érigé au milieu de la cour une petite bâtisse pour y placer les morts, et c'est dans cette bâtisse que se faisaient les ouvertures cadavériques pendant la belle saison.

3. Savez-vous si les voisins ont eu à souffrir des inconvénients de cette bâtisse?—Je n'ai nulle connaissance que les voisins en aient été incommodés.

4. Considérez-vous que le voisinage puisse être en danger d'être exposé à la contagion de l'Hôpital?—Certainement non.

5. Quelle est le nombre de personnes qui ont été soignées à l'Hôpital, dans le cours de l'Été dernier, distinguant les malades en-dedans et en-dehors de l'Hôpital; quel nombre attaqué de Fièvre, faisant la distinction entre les Fièvres contagieuses et autres?—Je ne suis nullement préparé à répondre à cette question, n'ayant pas par-devers moi les Documents nécessaires.

Le Dr. Antoine G. Couillard, a été appelé; et les questions mises au Dr. Perrault, lui ayant aussi été mises, il a répondu:

A la première. Que les Latrines qui existent à présent dans le milieu de la cour n'ont point d'égout, et que des personnes y ayant été ont été affectées de la même maladie que celles qui les fréquentaient journellement. Je suis d'opinion qu'elles devraient être remplies, ou qu'il fut fait un Canal suffisant pour en faciliter l'égout.

A la seconde. Même que M. Perrault.

A la troisième. Même.

A la quatrième. Même.

A la cinquième. Je ne puis répondre dans le moment, mais je mettrai demain ma réponse devant le Comité.

Le Dr. Joseph Morrin a été appelé; et les questions mises au Dr. Perrault lui ayant aussi été mises, il a répondu:

A la première. Ne devant seulement prendre charge de l'Hôpital qu'au 1er de Février prochain, j'ignore dans quel état elles étaient l'Été dernier.

A la seconde. Je l'ignore pour la même raison.

A la troisième. Même réponse.

A la quatrième. Avec les précautions ordinaires, je ne le crois pas.

A la cinquième. A la première partie de la question, je ne puis précisément le dire; quant à la seconde partie, il y a eu plusieurs cas des deux, et contagieuses et communes.

6. Pensez-vous qu'en admettant un air convenable, il puisse exister quelque danger de contagion, et que les lits et vêtements des malades atteints de Fièvres contagieuses, ainsi que les évacuations, si elles ne sont pas emportées promptement, puissent communiquer la contagion?—A la première partie de la question, je réponds que je ne le crois pas; mais pour la seconde, je crois que combiné avec d'autres causes, cela aurait cet effet.

7. Êtes-vous d'opinion que l'Hôpital des Emigrés devrait être situé dans un endroit plus exposé à l'air et plus isolé?—Le lieu où il est placé, est convenable, s'il n'est pas encombré de malades. Pendant l'Été dernier, l'accumulation des malades dans l'Hôpital a été, dans mon opinion, la seule cause de plaintes des voisins.

8. Croyez-vous qu'il soit expédient que la régie de l'Hôpital soit continuée d'après les intentions du dernier Acte, et quels changements trouveriez-vous nécessaires?—Je suis d'opinion que le devoir des Commissaires et des Médecins devrait être défini d'une manière plus distincte.

9. Croyez-vous qu'il soit nécessaire de procurer des draps, couvertes, chemises et autres objets, pour le besoin de l'Hôpital?—Mes réponses aux sixième, septième et huitième questions répondront également à la présente.

Thursday,

T

Jeudi,